



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 19 octobre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 novembre 2010

SEANCE DU 25 OCTOBRE 2010

PARC DES EXPOSITIONS - GRATUITE DU  
CENTRE DE RENCONTRE ET DE  
COMMUNICATION AU PROFIT DU LIONS CLUB  
NIORT DOYEN

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 29 octobre 2010

**Président :**

**M. Pascal DUFORESTEL, 1<sup>er</sup> Adjoint**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** M. Patrick DELAUNAY

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Christophe POIRIER donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ

**Excusés :**

***Maire de Niort :***

Mme Geneviève GAILLARD

***Conseillers :***

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

**PARC EXPO FOIRE**

**PARC DES EXPOSITIONS - GRATUITE DU CENTRE DE  
RENCONTRE ET DE COMMUNICATION AU PROFIT DU LIONS  
CLUB NIORT DOYEN**

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Centre de Rencontre et de Communication est régulièrement utilisé par les associations niortaises pour des manifestations.

La délibération du 7 décembre 2009 pose les principes tarifaires d'accès à cet équipement.

Le vendredi 3 et le samedi 4 décembre 2010, le Lions Club Niort Doyen organise pour l'Association Française contre les Myopathies un centre de promesses pour le Téléthon.

Considérant le caractère humanitaire de la manifestation, la Ville de Niort souhaite accompagner cette initiative en mettant gratuitement à disposition le Centre de Rencontre et de Communication.

Le coût est estimé à 9 475,42 € TTC (forfait toutes salles petite configuration , office traiteur, service multimédia et Wi-Fi).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accorder la mise à disposition gracieuse du Centre de Rencontre et de Communication pour l'organisation d'un centre de promesse du Téléthon programmé les 3 et 4 décembre 2010.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Jean-Claude SUREAU**